

## **RAPPORT N° 299 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 4 SEPTEMBRE 2021**

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 28 août au 4 septembre 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités du pays et cinq (5) personnes ont été grièvement blessées par des Imbonerakure.

Le rapport déplore également les cas de dix (10) personnes victimes d'arrestations arbitraires et d'une (1) autre qui a été enlevée par des éléments de la police nationale.

### **1. Atteintes au droit à la vie**

- Le dimanche 29 août 2021, à la tombée de la nuit, un septuagénaire connu sous le nom de Karegeya a été brûlé vif après avoir été violemment roué de coups par des voisins sur la colline de Butovyi dans la commune et province de Rutana (sud-est du Burundi). Selon des témoins, la victime était soupçonnée de pratiques superstitieuses sur sa fille tombée malade, selon les croyances des voisins, pour avoir refusé de partager de l'argent qui avait été collecté dans le cadre de l'assistance sociale lors de la levée de deuil de sa première épouse.
- Dans la matinée de vendredi 3 septembre 2021, le corps sans vie d'un veilleur de nuit appelé Mélance Hakizimana, âgé d'une soixante d'années, a été retrouvé devant le stock de riz paddy dont il assurait la sécurité dans le quartier de Shatanya III de la ville de Gitega, non loin du cimetière des Musulmans.

Selon des sources sur place, la cause et les auteurs de sa mort ne sont pas encore identifiés. Le corps de la victime a été évacué à la morgue de l'hôpital régional de Gitega par des éléments de la protection civile.

- Dans la matinée de samedi 4 septembre 2021, le corps sans vie d'un homme connu sous le nom de Nyanzira (55 ans) a été retrouvé sur les rives de la rivière Mushara au pied de la sous-colline de Mugomati, colline de Mbizi, commune de Kibago, dans la province de Makamba (sud du Burundi).

Selon des sources sur place, le corps a été découvert lors d'une fouille effectuée par la police du commissariat communal de Kigabo, en collaboration avec les habitants de la localité. Selon la famille de la victime, Nyanzira avait été aperçu pour la dernière fois le soir de jeudi dernier vers 19 heures de retour du marché appelé « Kwa Buhinja », à la frontière avec la Tanzanie. Elle estime qu'il aurait été tué par des gens inconnus qui le soupçonnaient d'avoir de l'argent sur lui, étant donné qu'un changeur de monnaie de la localité l'avait mandaté pour changer de l'argent à ce marché. Les circonstances de sa mort ne se sont pas encore élucidées.

## **2. Atteintes du droit à l'intégrité physique**

- Dans la nuit de dimanche 29 août 2021, vers 21 heures, sur la colline de Buganwa de la commune de Gitobe, en province de Kirundo (nord du Burundi), un mari et sa femme militants du CNL, Etienne Mushengezi et Valérie Ndirahisha, sont tombés dans une embuscade tendue par deux jeunes Imbonerakure armés de machettes et de gourdins, Claver Misigaro et le nommé Siboniyo alias Rasta, qui les ont battus et blessés grièvement en les accusant de rentrer tard dans la nuit et de collaborer avec des malfaiteurs.

Selon des sources sur place, lorsque les victimes ont crié au secours, des habitants sont intervenus parmi lesquels des jeunes Imbonerakure de la localité et Jean de Dieu Mpongo, le chef de la sous-colline où l'incident se déroulait, et ont demandé aux tortionnaires d'arrêter de battre le couple, mais ils ont refusé. C'est ainsi que les deux auteurs enragés de l'embuscade ont commencé à s'attaquer à tout le monde, blessant le chef de la sous-colline, un autre Imbonerakure nommé Yamuremye alias Mvanda ainsi qu'un autre militant du CNL.

Les mêmes sources précisent que tous les cinq blessés ont été évacués au centre de santé de Gitobe pour des soins.

### **3. Atteintes au droit à la liberté : arrestations et détentions arbitraires**

- Entre les 28 et 31 août 2021, dix (10) militants du parti de l'opposition CNL (Congrès national pour la liberté) ont été arbitrairement arrêtés en cascade à leurs domiciles situés sur la colline de Gaharo, zone de Rusi, commune de Shombo, en province de Karusi (centre-est du Burundi), par un groupe d'Imbonerakure qui les ont tous conduits au cachot du commissariat communal de la police à Shombo pour leur détention illégale. Il s'agit de Serges Ntirampeba (un élu collinaire sur la colline de Gaharo), Gérard Nduwimana (un enseignant), Nestor Ndyabankana, Jean Claude Sindihebura, Placide Ndayizeye, Vianney Nkurunziza, Pélagie Rupiyo, Victor Munobero, Oscar Sabushimike et François Nzoyisaba.

Des sources sur place révèlent que ces militants du CNL avaient été fausement accusés par l'administration communale et les Imbonerakure d'avoir tenu des réunions clandestines et incendié un boisement situé sur la chaîne de montagne de Gihinga.

SOS-Torture Burundi dénonce la recrudescence de l'intolérance politique envers les membres des partis de l'opposition et les abus répétitifs commis en toute impunité, y compris les arrestations arbitraires imputées aux jeunes Imbonerakure, une milice de la jeunesse affiliée au parti au pouvoir, le CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie – Forces pour la défense de la démocratie), dans un pays en proie à nombreux dysfonctionnements observés dans tous les secteurs de la vie nationale que le président lui-même, le Général major Évariste Ndayishimiye, ne cesse de décrier dans ses sorties médiatiques mal assorties, sans toutefois remuer son petit doigt pour y apporter des solutions appropriées.

#### 4. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Le soir de jeudi 2 septembre 2021, un certain Ndizeye a été violemment battu puis arrêté par la police sur la colline de Gitaramuka de la commune de Burambi, en province de Rumonge (sud-ouest du Burundi). Selon des témoins, la victime a été conduite au cachot de la police de la même commune à Murago. Les mêmes sources révèlent que Ndizeye a été conduit dans la matinée de vendredi 3 septembre par des policiers à son domicile situé sur la colline de Gitaramuka pour une séance de fouille-perquisition à la recherche des armes qu'ils n'ont pas trouvées. Il a été transféré dans la soirée du même jour vers une destination inconnue.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.